

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2015

M. DESBOS Sylvain	Présent	M. FONTANEL Daniel	Présent
Mme DESCHAUX Sylvie	Présente	Mme REGAL Ysaline	Présente (arrivée à 19h)
M. CHAMBON Dominique	Présent	M. FOUREL Christian	Présent
Mme CAILLET GIROUX Sophie	Présente	Mme BESSEAS Isabelle	Présente
M. JUILLIAT Henri	Présent	M. DELOLME Vincent	Présent
Mme DESFONDS DEYGAS Chrystelle	Présente	M. MANIOULOUX Roland	Présent
M. WERNIMONT Antonino	Présent	Mme FANGET Charlène	Présente
Mme JULLIAT Sonia	Présente		

La séance ordinaire est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. le Maire.
Nomination d'un secrétaire de séance : Isabelle BESSEAS

Approbation à l'unanimité du PV du 19 novembre 2015

Bilan des locations Salle Louis Vincent 2015

Pour 2015, les recettes sont de 11 317€ avec 34 locations. Les charges d'exploitation (chauffage, électricité, entretien divers, ...) représentent 16 770€. Le coût résiduel pour la commune est donc de 5 573€

<u>GESTION SALLE POLYVALENTE Louis Vincent 2015</u>					
	2015		rappel 2014		
RECETTES	Locations ASSOCIATIONS de QUINTENAS (19)	4 130 €	55,89%	3 810 €	
	Locations FAMILLES de QUINTENAS (11)	3 260 €	44,11%	2 005 €	
	TOTAL QUINTENAS	7 390 €	67,43%	5 815 €	
	Locations familles extérieures (4)	1 925 €	17,56%	2 360 €	
	Locations annuelles (Danse , AFR , Mésanges)	1 645 €	15,01%	1 555 €	
	Arrhes 2014			1 220 €	
	Remboursement vitrage changé (groupama)			367 €	
	TOTAL RECETTES	10 960 €		11 317 €	
	DEPENSES	Téléphone	210 €		119 €
		EDF	2 035 €		1 882 €
Eau		200 €		162 €	
Granulés Bois/chauffage		4 318 €		4 065 €	
Impôts		781 €		781 €	
Assurance		500 €		500 €	
Entretien chaudière		324 €		230 €	
vérificaton extincteurs				624 €	
nettoyage salle (BOYER ROUX)				192 €	
Réparations et entretiens divers (zinguerie, électricité...)		2 384 €		590 €	
Vérification installations électriques				343 €	
Curage canalisations				200 €	
Réparations et entretiens divers (vitrage, électricité...)				857 €	
Produits entretien, papiers WC , essuie mains etc..	647 €		850 €		
HEURES DE MENAGE	3 884 €		4 026 €		
HEURES EMPLOYES	1 250 €		1 349 €		
TOTAL DEPENSES	16 533 €		16 770 €		
SOLDE 2014	- 5 573 €		-5 453 €		

Travaux d'assainissement, Grande rue (partie Nord) : Convention de coordination et de participation avec le syndicat Cance Doux **DELIBERATION**

Le Maire fait part au conseil municipal du projet de reprise du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), dans la Grande Rue (partie Nord), par le Syndicat des Eaux Cance-Doux.

Pour cela, il convient de passer une convention de coordination et de participation avec le Syndicat des Eaux Cance-Doux.

Elle a pour objet les modalités d'exécution et le financement de cette opération sous maîtrise d'ouvrage du syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention de coordination et de financement à conclure avec le Syndicat des Eaux Cance-Doux pour la réalisation de l'opération d'alimentation en eau potable de la place de l'église à Quintenas

- AUTORISE le Maire à signer ladite convention

Loi sur la nouvelle organisation territoriale (loi NOTRe) : informations diverses

Débat d'orientation budgétaire

Le conseil est invité à débattre sur les orientations budgétaires 2016.

Certains projets sont déjà engagés (maison de santé, cantine, accessibilité des espaces et bâtiments publics).

Le conseil émet le vœu de réaliser une aire de jeux pour enfants, le remplacement d'un véhicule pour les employés techniques, la mise aux normes de la station d'épuration...

Toutes ces orientations sont abordées dans un contexte budgétaire serré et le conseil émet unanimement le souhait de ne pas augmenter la fiscalité locale.

Syndicat des Trois Rivières : rapport d'activités 2014

L'adjoint délégué présente le rapport d'activités 2014 du syndicat des Trois Rivières.

Adopté à l'unanimité.

Cantine – Garderie : Admission en non valeurs de créances irrécouvrables **DELIBERATION**

Monsieur le Maire expose qu'une demande d'admission en non-valeur a été transmise par la trésorerie de Saint Félicien. Celle-ci concerne des impayés de repas de cantine et de frais de garderie pour les années de 2011 à 2014 pour un montant de 100.10€ se répartissant comme suit :

- Exercice 2011 : 61.10€
- Exercice 2012 : 15.80€
- Exercice 2013 : 8.80€
- Exercice 2014 : 14.40€

Considérant l'irrécouvrabilité de cette somme, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

~ **Admet** en non valeur ces créances irrécouvrables au titre des années de 2011 à 2014 pour un montant total de 100,10€

~ **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Questions diverses :

La cérémonie des vœux aura lieu dimanche 3 janvier 2016 à 11h à la salle Louis Vincent.

La séance est levée à 20h.